

## **COMPTE-RENDU DU COMITE DE PROJET DE ALLEMANT**

*Le comité de projet de Allemant s'est réuni le 16 octobre 2025 dans la salle communale de Allemant. Il s'est tenu de 14h00 à 14h30.*

### **Etaient présents :**

#### **Pour les membres de droit du comité**

- Monsieur Marc HENNEVEUX, maire de Allemant ;
- Monsieur Christian MERIAUX, maire de Vaudesson ;
- Monsieur Patrick LEJEUNE, maire de Vauxaillon.

#### **Pour Photosol et ses partenaires**

- Madame Juliette NEGRI, cheffe de projet développement ;
- Monsieur Paul de LAS CASES, responsable régional concertation et actions territoriales ;
- Monsieur Bertrand MAGNIEN, propriétaire.

### **Déroulé du comité de projet**

Photosol rappelle les enjeux du comité de projet. Il précise que les membres invités sont le maire d'Allemant et les conseillers municipaux, le président de la Communauté de communes du Val-de-l'Aisne, les maires de Vauxaillon, Pinon, Vaudesson, Nanteuil-la-Fosse, Sancy-les-Cheminots, Laffaux, la Préfète, le directeur de la DDT et le propriétaire.

Photosol rappelle que cette réunion fera l'objet d'un compte-rendu envoyé à tous les membres invités.

La présentation projetée lors de la réunion sera mise en ligne sur le site internet de Photosol pour la bonne information du public.

Une présentation du projet est réalisée par les équipes de Photosol (*voir document ci-joint*).

**Les échanges suivant la présentation ont porté sur :**

- Photosol rappelle que ce comité de projet se tient en complément de l'inscription des parcelles en zone d'accélération pour le développement des énergies renouvelables, Photosol tenant à mener une large concertation.
- Sur le raccordement des différents parcs en projet sur le territoire.
  - Photosol indique que des discussions ont lieu en amont du dépôt avec Enedis et/ou RTE afin de les avertir des parcs en projet et de leur permettre d'avoir une certaine visibilité sur les futures demandes de raccordement. Photosol rappelle le rôle et la responsabilité d'Enedis et RTE dans le raccordement. Photosol confirme que la mutualisation du raccordement a lieu lorsqu'elle est possible.
  - Photosol confirme qu'il existe la possibilité de construire un post-source *ad hoc* par des financements privés.